

Département de Meurthe-et-Moselle

VILLE de LEXY

B.P. 19
54720



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

COMMUNE 2025

- 1) Cadre réglementaire
- 2) Contexte économique national
- 3) Loi de finances 2025
- 4) Evolution de la dette 2024
- 5) Résultats 2024
- 6) Evolutions pour 2025
- 7) Perspectives BP 2025
- 8) Evolution pour 2026
- 9) Différents ratios financiers

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-054-2154 03148-20250313-2025_3_2-BF

1) Cadre réglementaire

Deux mois maximum avant le vote du budget, les collectivités territoriales doivent tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB) sans caractère décisionnel.

Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB – articles L2312-1, D2312-3 du CGCT) qui contient :

- Les orientations budgétaires 2025 (évolutions des dépenses, recettes, fiscalité...)
- Les engagements pluriannuels
- La gestion de la dette

2) Contexte économique national

L'année 2024 a été marquée par un dérapage important du déficit public par rapport au PIB qui est de 6.1%, entraînant une augmentation de la dette public par rapport au PIB celle-ci passant de 110.6 % à 112.6 %.

Au niveau de la croissance une légère augmentation par rapport à 2023 +0.2%, celle-ci ressort à 1.1 % en 2024.

En ce qui concerne l'inflation celle-ci marque un fléchissement par rapport à 2023, elle est de 1.8 %.

Evolution des taux d'intérêts : Perspectives 2025 : la BCE devrait poursuivre son cycle de baisse des taux directeurs, le marché anticipant même que le taux 3 mois, à 2,7 % actuellement, pourrait descendre à 1,9 % fin 2025.

3) Loi des Finances pour 2025 :

- La loi de programmation des finances publiques pour les années 2025 à 2027 définit la ligne que le Gouvernement souhaite donner aux finances publiques. Cette trajectoire vise un retour du déficit public sous le seuil des 3 % de PIB à l'horizon 2029

	2022	2023	2024	Prévision LDF 2025
Déficit Public / PIB	4.8 %	5.5 %	6.1 %	5.4 %
Dette publique / PIB	111.9 %	110.6 %	112.6 %	115.4 %
Inflation INSEE	5.2 %	4.9%	1.8 %	1.6 %
La Croissance	2.5 %	0.9 %	1.1 %	0.9 %

3-1 Pour les collectivités territoriales :

1) Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) :

Evolution du taux de FCTVA, de 16,404 % à 14,850 %. Suppression des dépenses de fonctionnement dans l'assiette d'éligibilité. Décalage d'un an, mise en application pour 2026

2) Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 1.7 %

3) Augmentation du taux de cotisation CNRACL

Calendrier des nouveaux taux applicables :

- À compter du 1er janvier 2025, le taux est fixé à 34,65 % (31.65% en 2024)
- À compter du 1er janvier 2026, le taux sera fixé à 37,65 %
- À compter du 1er janvier 2027, le taux sera fixé à 40,65 %
- À compter du 1er janvier 2028, le taux sera fixé à 43,65 %

Au niveau des dotations :

- **Stabilité globale des concours financiers de l'Etat par rapport à 2024 :**

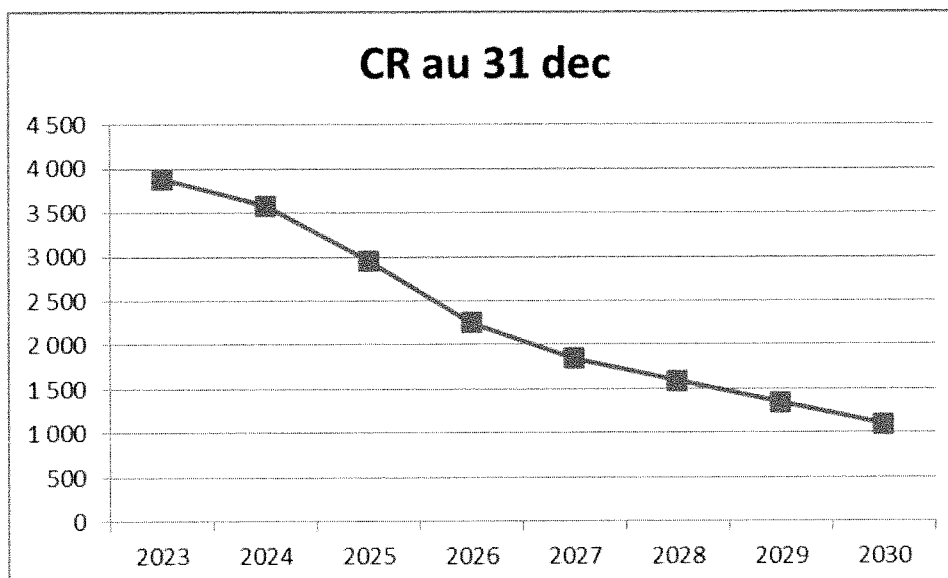
- DGF totale = stabilité à 27.2 milliards
- DGF forfaitaire stable
- DSR (Dotation de Solidarité Rurale) = + 150 millions
- DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) = + 140 millions
- DNP (Dotation Nationale de Péréquation) = Pas d'évolution
- DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) = idem que 2024
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement) = idem que 2024
- DPV (Dotation Politique de la Ville) = idem que 2024
- Fonds Vert = Initialement chiffré à 2.5 milliards d'euros celui-ci serait de 1 milliard d'euros

- **Stabilité de la péréquation horizontale**

- Pas d'évolution du FPIC montant à 1 milliard

4) Evolution de la dette

Evolution du capital restant en K€ au 31 déc. de l'année N



REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-054-215403148-20250313-2025_3_2-BF

année	CR au 1er janv	intérêts	capital	annuité	CR au 31 dec	Taux moyen
2023	3 540 063	90 524	449 970	540 494	3 880 093	2.56%
2024	3 880 093	101 462	576 412	677 874	3 576 388	2.61%
2025	3 576 388	93 224	621 445	714 669	2 954 943	2.61%
2026	2 954 943	65 024	708 424	773 448	2 246 518	2.20%
2027	2 246 518	48603	402 521	451125	1 843 997	2.16%
2028	1 843 997	39183	257 732	296915	1 586 265	2.12%
2029	1 586 265	33926	242 857	276783	1 343 408	2.14%
2030	1 343 408	28699	248 785	277483	1 094 623	2.14%

La dette par type de taux : Tous les emprunts sont des emprunts à taux fixe. Catégorie A1

Le taux d'intérêt moyen a été de 2.61 % pour 2024.

Le capital restant au 31 décembre 2024 est de 3 576 388 € .

En 2025, remboursement d'un prêt relais en août pour 150 000€

En 2026 en Janv remboursement d'un prêt relais de 240 000€

5) Résultats 2024 (Les Montants sont en K€)

5-1 : Le Fonctionnement

a) Dépenses

Chapitres		2022	2023	2024	évolution N-1
11	Charges à caractère général	1 451	1 583	1 670	5.5%
12	Charges de personnel	1 307	1 393	1 404	0.8%
65	Autres charges de la gestion courante	176	202	208	3.1%
Dépenses de Gestion (A)		2 934	3 177	3 282	3.3%
66	Charges financières = C	93	95	103	8.2%
67	Charges exceptionnelles (E)	1	1	0	
Dépenses réelles		3 028	3 273	3 385	3.4%
Opérations d'ordre		456	549	464	
Total Dépenses Fonctionnement		3 485	3 822	3 849	0.7%

Les dépenses de gestion sont en augmentation de 3.3 % par rapport à 2023. Après intégration des charges financières, nos dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 3.4 % soit + 112 K€ par rapport à 2023.

b) Recettes

Chapitres		2022	2023	2024	évolution N-1
13	Atténuations de charges	17	6	0	
70	Ventes de produits	266	341	354	3.9%
73	Impôts et taxes	2 399	2 583	2 569	-0.4%
74	Dotations et participations	590	632	678	7.3%
75	Autres produits de la gestion courante	474	477	578	23.4%
Recettes de Gestion (B)		3 746	4 039	4 181	3.8%
76	Produits financiers (D)	0	0	0	
77	Produits exceptionnels (F)	245	288	7	
Recettes réelles		3 991	4 327	4 188	-2.9%
Opérations d'ordre		39	54	62	
Recettes exercice		4 031	4 382	4 250	-2.2%
Excédent réaffecté N-1		158	90	271	
Total recettes fonctionnement		4 189	4 472	4 521	
Résultat exercice		705	650	673	
Épargne de gestion (B - A)		812	862	899	4.3%
Résultat Financier (D - C))		-93	-95	-103	
Résultat exceptionnel (E - F)		244	287	7	
Épargne brute (G)		963	1 055	803	
Remboursement capital emprunt		440	450	578	
Épargne nette		523	605	225	
Encours de la dette au 31/12 (H)		3540	3880	3577	
Capacité de désendettement (H/G)		3.7	3.7	4.5	

Les recettes de gestion sont en hausse de + 142 K€ avec une stabilité au niveau des impôts et taxes

Le résultat de l'exercice avec l'excédent de 2024 serait de l'ordre de 673 K€

Une baisse de l'épargne nette d'environ 60%. Celle-ci passe de 605 K€ à 228 k€ en 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-054-215403148-20250313-2025_3_2-BF

5-2: Investissement

Recettes

Recettes d'investissement	2022	2023	2024
Subventions	293	413	387
FCTVA	164	233	247
Taxe d'Aménagement	249	356	169
Recettes financières autres	3	0	4
Excédent fonctionnement capitalisé	640	614	376
Emprunt	360	831	200
Compte pour tiers	0	0	44
Recettes réelles	1 709	2 447	1 427

Opération d'ordre	475	1 240	487
Recettes exercice	2 184	3 687	1 913

Excédent reporté N-1	0	0	0
----------------------	---	---	---

Total des recettes	2 184	3 687	1 913
---------------------------	--------------	--------------	--------------

RAR Recettes	172	223	84
--------------	-----	-----	----

Dépenses

Dépenses d'investissement	2022	2023	2024
immo incorporelles chap 20 +204	34	21	35
immo corporelles chap 21	413	159	277
immo en cours chap 23	1 176	1 881	989
compte pour tiers 458...	0	41	12
Capital remboursé	440	451	578
Opération financière	1	0	0
TA	0	51	0
Dépenses réelles	2 064	2 605	1 891

Opération d'ordre	59	745	85
Dépenses exercice	2 123	3 351	1 976

Déficit reporté N-1	654	592	256
---------------------	-----	-----	-----

Total des Dépenses	2 777	3 943	2 232
---------------------------	--------------	--------------	--------------

Résultat investissement exercice	-592	-255	-318
-----------------------------------------	-------------	-------------	-------------

RAR Dépenses	194	343	306
--------------	-----	-----	-----

Bilan des RAR	-22	-120	-222
----------------------	------------	-------------	-------------

excédent/déficit investissement (-)	-614	-376	-541
--------------------------------------------	-------------	-------------	-------------

% de subvention	2022	2023	2024
Subventions	293	413	387
dépenses d'équipement (20,21,23)	1 623	2 062	1 301
% subventions	18.0%	20.0%	29.7%

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

Le taux de subventions reçues est d'environ 30%

1 emprunt de 200 000 € été réalisé.

Le résultat pour 2024 après affectation des RAR serait de l'ordre de – 541K€

Donc pour 2024 le résultat de fonctionnement sera affecté de façon suivante, 541 en investissement et 132 en fonctionnement.

5-3: Dépenses de personnel

	2022	2023	2024	évolution N-1
Charges de personnel	1 306 986	1 392 762	1 403 938	0.8%
dont personnel extérieur	7 000	10 100	9 319	
Atténuation de charges remb salaire	16 613	6 415	490	
Remb IJ assurance	52 572	60 933	68 180	
Charge nette de personnel	1 230 801	1 315 314	1 335 268	1.5%

5-4 : Focus Pôle enfance :

		2022	2023	2024
Périscolaire	dépenses	312 298	349 380	344 570
	recettes	164 184	219 362	239 355
	écart =	- 148 114	- 130 018	- 105 215
extrascolaire	dépenses	131 268	140 066	131 698
	recettes	61 560	77 677	61 606
	écart =	- 69 708	- 62 389	- 70 092
déficit global =		- 217 822	- 192 407	- 175 307

En 2024 réduction du déficit de 17 000 €

Fréquentation Garderie :

Nb d'enfants / jour d'ouverture :

	2020	2021	2022	2023	2024
Matin	15.4	12.3	17.2	24.2	28.2
Midi	97.0	85.2	104.0	106.2	108.0
Soir	33.0	22.4	28.6	34.8	30.4

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-054-215403148-20250313-2025_3_2-BF

6) Evolutions pour 2025

6-1 : Evolution démographique

	2021	2022	2023	2024	2025	évolution N-1	évolution sur 5 ans
Population DGF	3850	3882	3907	3961	3979	0.3%	3.2%
dont résidences secondaires		1	1	25	15		

La population DGF prend en compte non seulement la population INSEE, mais également la population « comptée à part », plus résidences secondaires.

6-2 : Evolution des bases fiscales

Pour FB : En appliquant une augmentation de 1.7% des bases « habitation » et + 20 000 € pour la variation physique, 2.5 % sur les locaux professionnels et industriels nous aurions une augmentation de base d'environ 130 000 €.

Suite à la suppression de la TH, la commune est sous compensée, il faut donc appliquer le coefficient de correction qui est de 1.169486 sur le produit du FB.

FB bases	2021	2022	2023	2024	2025 prévisions
Habitation	3 071 851	3 199 505	3 457 262	3 603 411	3 684 600
Locaux professionnels	1 236 819	1 212 903	1 265 558	1 334 037	1 367 400
Locaux industriels	390 550	403 842	432 850	449 658	461 000
FB total	4 699 220	4 816 250	5 155 670	5 387 106	5 513 000
FNB base	27 039	27 605	28 724	30 379	31 290
TH base		71 269	160 637	99 260	101 000

Sans augmentation des taux et après application du coefficient correcteur (1.169486), la variation du produit des taxes serait + 45 000 € par rapport à 2024.

6 -3 : Evolution des dotations

a) DGF Globale

	2021	2022	2023	2024	2025 prévision	évolution N-1
Dotation Forfaitaire	130 783	127 851	130 016	133 884	134 594	0.5%
Variation population	5 013	2 768	2 165	4 683	1 560	
Ecrêtement	-6 831	-5 704	0	-815	-850	

DSR	229 782	244 535	272 071	290 525	310 000	13.9%
DNP	33 773	38 315	45 114	53 944	60 000	33.0%
DGF Globale	394 338	410 701	447 201	478 353	504 594	12.8%

Nous pouvons prévoir une recette supplémentaire de 25 000€

b) Compensation des recettes économiques avec le Grand Longwy Agglomération

Concernant cette compensation la Communauté d'Agglomération a de grandes difficultés à identifier la part du montant de CFE au niveau des locaux industriels et de la CVAE. Les règles de calcul ont été modifiées.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Compensation DS	9 621	73 963	69 115	75 332	20 723	15 000 ?

Concernant la compensation reçue en 2024 pour l'année 2023, le montant perçu est en nette diminution suite au nouveau calcul.

6-4 : Evolution du coût de l'énergie

En ce qui concerne le **gaz** notre contrat s'est terminé le 31/12/2024. Il faut prévoir une dépense supplémentaire de 50 000 € avec le nouveau.

7) Perspectives BP 2025

Les données ci-dessous sont évaluées sans augmentation de la pression fiscale communale.

7-1) Fonctionnement

Recettes fonctionnement		2024 R	2025 P
13	Atténuations de charges	0	5
70	Ventes de produits	354	350
73	Impôts et taxes	2573	2650
74	Dotations et participations	678	692
75	Autres produits de la gestion courante	588	470
Recettes de Gestion		4 194	4 167
77	Produits exceptionnels	7	20
Recettes réelles		4 201	4 187
42	Opérations d'ordre	82	40
Recettes exercice		4 283	4 227
Excédent réaffecté N-1		271	132
Total recettes fonctionnement		4 554	4 359

Dépenses fonctionnement		2024 R	2025 P
11	Charges à caractère général	1 670	1 730
12	Charges de personnel	1 404	1 480
14	Atténuations de produits	0	1
65	Autres charges de la gestion courante	208	214
Dépenses de Gestion		3 282	3 425
66	Charges financières	103	98
67	Charges exceptionnelles	0	2
Dépenses réelles		3 385	3 525
42	Opérations d'ordre	464	540
Total Dépenses Fonctionnement		3 849	4 065
Résultat exercice pour investissement		705	294

L'autofinancement serait d »environ 294 K€

7-2) Investissement

3 investissements importants de prévus

1) Gymnase Subvention = 975 K€

Année	cout	Subventions		
		2025	2026	2027
2025	1200	280	150	0
2026	1200	0	320	220

2) Mode doux Subvention = 440 K€

Phase	cout	Subventions	
		2025	2026
4	450	90	80
3	450	80	190

3) Panneaux photovoltaïques

	cout	Subventions	
		2025	2026
jusqu'à 100 KWc	300	100	100

Recette d'investissement	2024 R	2025 P
Subventions	387	550
RAR subvention		84
FCTVA	247	353
Taxe d'Aménagement	169	80
Emprunt, Dette	200	
Excédent fonctionnement capitalisé	376	540.9
Auto financement fonctionnement		294
Compte pour tiers	44	0
Autres recettes- ventes	4	160
Opérations d'ordre	464	540
opérations patrimoniales	23	25
Total recettes	1 914	2 603

Dépense investissement	2024 R	2025 P
dépenses d'équipement (20,21,23)	1301	2700

RAR dépense		307
Capital remboursé	578	439
TA payée		
Autres dépenses		0
Compte pour tiers	12	0
Déficit reporté N-1	256	0
Opérations d'ordre	62	40
operations patrimoniales	23	25
Total dépenses	2 232	3 511
Résultat investissement avant RAR	-318	-909
Taux subvention	30%	20%

Nous avons un besoin de financement par emprunt de 900 K€

8) Perspectives pour 2026

Pour 2026 s'il n'y a pas de changements il faudra prendre en compte :

- 2) L'augmentation du taux de la CNRACL
- 3) La baisse du taux du FCTVA avec modification de l'assiette
- 4) Le remboursement du prêt relais d'un montant de 240 000 € en janv 2026
- 5) La 2^{ème} phase de l'opération Gymnase
- 6) Evolution du parc photovoltaïque

9) Différents ratios financiers

Ratios financiers par rapport à la strate des communes 3500 à 5 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé avec FPU issus de www.collectivites-locales.gouv.fr (comptes individuels des collectivités) et les potentiels données DGF)

	2022	2023	2024	Strate 2023
Potentiel fiscal €/hab	840	862	911	1004
Potentiel financier €/hab	873	894	944	1079
Dépenses réelles par habitant	780	837	859	1052
Produit des impositions directes par habitant	404	435	475	520
Recettes réelles par habitant	1028	1107	1064	1201
Dépenses réelles d'équipement brut par habitant	414	527	325	387
Encours de la dette par habitant	911	993	908	710
DGF par habitant	105	114	121	150
Dépense de personnel/ dépenses réelles	43%	42%	41%	48%
Dépenses de fonct+ capital / recettes réelles de fonctionnement	86%	86%	94%	94%
Dépenses réelles d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	40%	47%	30%	32%
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	88%	89%	85%	59%
Charge dette (annuité/RRF)	13%	12%	16%	7%
Capacité de désendettement en année (capital au 31/12 / épargne brute)	3.7	3.7	4.5	4.8

Conclusions

Concernant prévision 2025, les informations données sont des tendances, nous affinerons ces données lorsque nous aurons reçu les différentes recettes de l'Etat pour l'établissement du BP 2025.

Au niveau investissement, en 2025, nous devons prévoir un montant d'emprunt d'environ 900 K€ si nous souhaitons réaliser les travaux souhaités..

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com